



STAGE NATIONAL DE FORMATION *JURY ADULTE ATHLETISME*

Du 5 au 8 février 2019

1) Objectif

L'UGSEL Nationale organise un stage national devant permettre aux Professeurs d'EPS dont l'établissement est affilié à L'UGSEL d'actualiser leurs connaissances et d'acquérir les compétences nécessaires au bon déroulement de nos championnats.

2) Public concerné

Professeurs d'EPS animateurs d'AS dont les établissements sont affiliés à l'UGSEL.

3) Effectif : 20 stagiaires.

4) Dates et lieu

**Du mardi 5 février à partir de 14h00 (déjeuner à 12h00 sur place possible)
au vendredi 8 février 18h30.**

**Au STADE COUVERT JESSE OWENS
PARC DES SPORTS - 2 Chaussée Ritterhude
27100 VAL DE REUIL**

5) Contenu

- Etude de la réglementation générale et spécifique des courses, sauts, lancers.
- Partie théorique mardi 5 février 14h-19h30 20h30 -22h30 mercredi 6 février 8h30 - 12h30 14h - 17h.
- Le stage sera suivi d'une évaluation et d'une mise en pratique lors des championnats Nationaux C/J et B/M les 7 et 8 février 2019 à VAL de REUIL.
- A l'issue de cette formation, chaque stagiaire recevra une qualification diplômante UGSEL (Juge Régional ou Juge National saut et/ou lancers) en fonction des résultats obtenus.

6) Matériel

Une tenue de sport.

Prévoir un support papier et stylos pour la partie théorique.

7) Encadrement

Le stage est placé sous la responsabilité de la Commission technique nationale d'Athlétisme

- Intervenants : **Membres de la C.T.N Athlétisme et un Juge arbitre Général FFA.**

8) Candidatures

L'enseignant doit compléter le questionnaire via le lien Google :

<https://goo.gl/forms/Tj1mtoVaWfMcascl>

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés et la date limite d'envoi de la candidature est fixée **pour le vendredi 11 janvier 2019**, dernier délai.

Les candidatures seront retenues en fonction des critères suivants :

- Ordre chronologique d'arrivée des inscriptions.

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus. Cette confirmation devra être retournée avec la photographie du candidat avant l'ouverture du stage à l'UGSEL Nationale, 277 rue Saint Jacques, 75240 PARIS cedex 05

9) Prise en charge hébergement, restauration et transport :

L'UGSEL Nationale prend en charge l'hébergement, la restauration (prévu à cet effet) et le déplacement des stagiaires. Chaque personne devra prévoir son mode de transport pour accéder au lieu de la formation. Dans le cas où l'enseignant stagiaire souhaite être jury équipe lors d'un championnat indoor au moment de l'évaluation, la prise en charge sera prise en compte par l'établissement pour l'hébergement et les repas.

Concernant le repas de midi du mardi 5 février 19, seul le repas pris sur place sera pris en charge.

Contact

Frédéric MORY

UGSEL NATIONALE - SERVICE ANIMATION SPORTIVE

277 rue St Jacques - 75240 PARIS cedex 05

☎ : 01 44 41 48 55 et 📠 : 01 43 29 96 88

Courriel : f-mory@ugsel.org